

# Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **40 (1960)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Editorial

En cette fin d'année, il y a surtout un aspect des relations franco-suissees que nous désirons commenter, car il nous paraît essentiel pour leur développement. Il s'agit du climat dans lequel elles se déroulent depuis plusieurs semaines.

Ce climat n'est pas bon. Certes, aucun incident grave n'est à signaler, et les échanges, sur le plan commercial, s'effectuent de façon relativement satisfaisante. Nous pourrions donc nous borner à en prendre acte puis souhaiter que cela continue ainsi.

Or, aucune solution de rapprochement entre nos deux pays, engagés dans des voies européennes différentes, ne pourra cependant être envisagée si cette recherche n'est guidée par une volonté réelle de compréhension réciproque.

Nous devons donc rappeler ici que la France est un client très important pour la Suisse — le quatrième — et que la Suisse représente pour la France, un débouché intéressant. Il est par conséquent indispensable de maintenir un dialogue amical.

Nous voyons donc avec peine — sinon avec étonnement — s'échanger, dans une atmosphère parfois passionnelle, des arguments dont la minceur ou l'inopportunité laissent à penser que ceux qui les utilisent se penchent pour la première fois sur les relations franco-suissees. Observant la balance commerciale, ils s'étonnent de faits pourtant habituels. Oubliant que les importations françaises sont fortement libérées, ils évoquent des périls déjà passés. Ils prennent pour attaques personnelles ce qui s'inscrit dans un plus vaste complexe. En fait, ils établissent sûrement le terrain stérile sur lequel l'amitié franco-suisse déperira.

Dans ces circonstances, le rôle de la Chambre de commerce suisse en France est de remettre en mémoire certaines constantes des échanges entre nos deux pays et d'en souligner quelques caractéristiques actuelles.

Citons les principales :

1° La balance commerciale a toujours été — sauf durant les années de guerre — fortement en faveur de la France. Souvent la France a vendu en Suisse deux fois plus que la Suisse en France, voire même trois fois. Ainsi de 1905 à 1915 ce fut le cas chaque année. De même de 1920 à 1940 une dizaine de fois. Pour qui connaît la distinction entre balance commerciale et balance des paiements, c'est le contraire qui serait anormal.

2° Le manque d'élan des ventes suisses sur le marché français est imputable à un nombre varié de causes s'interpénétrant l'une l'autre. Même si l'époque des formalités n'est pas toujours terminée, les difficultés d'ordre administratif ont quand même diminué, puisque, à l'heure actuelle, les 80 % environ des exportations suisses sont libres de contingents quantitatifs.

3° Dès le 1<sup>er</sup> janvier, les produits suisses entrant en France souffriront de la discrimination douanière favorisant leurs concurrents des pays du Marché Commun. Le fait suscite nos vives appréhensions et retient notre attention la plus vigilante. Mais jusqu'à cette date, les cas sont rares de branches exportatrices ayant pâti directement du fonctionnement des deux entités européennes.

4° A se pencher chaque jour sur les problèmes provoqués par cette difficile création de l'Europe, on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'hostilité réciproque, de part et d'autre, mais la mise en place d'un cadre beaucoup plus vaste. Ainsi, la France peut-elle faire abstraction de la donnée américaine? La Suisse peut-elle oublier le caractère impérativement mondialiste de son économie?

Puisqu'il est de tradition en décembre de formuler des vœux, les nôtres seront qu'en 1961 les relations entre la France et la Suisse soient étudiées dans l'objectivité, se déroulent dans le calme et soient le reflet d'une amitié véritable.

**Chambre de commerce suisse en France**